



Doits et conseils juridique d'o.e.a,stagiaire et handicapé

Par neret, le 21/11/2008 à 17:36

je soussignée ,mme neret , mère de 3 enfants, en fin de congé parental d'éducation, O.E.A. à l'éducation nationale , depuis 1999. ayant subi plusieurs interventions chirurgicales des 2 mains , je n'ai pu effectuée aucune année entière afin d'etre titularisée. au jourd'hui , je suis reconnue et ce depuis le 30/09/2004, par la COTOREP ,travailleur Handicapée, me donnant droit à un reclassement professionnel .le Rectorat,comme le Conseil Général des Yvelines me pousse à démissionner , car en tant que stagiaire, je ne peux prétendre à rien ,pas de reclassement ,mon problème n'est pas le leur, et me demande de démissionner de mes fonctions ,ne pouvant plus les exercer!

à ce jour , je suis en arret maladie, pour dépression,ayant été humiliée par téléphone, c'est inhumain et offusquant, et suis suivie par un psychiatre. dans mon cas , quels sont mes droits, que dois-faire , quelle est la marche à suivre ?

je vous remercie de votre attention et de votre compréhension, et vous prie de croire en mes sincères salutations